

# Communiqué de presse

## **Non titulaires: l'UNSA Education veut du concret**

Le Président de la République avait fait des annonces en directions des contractuels il y a maintenant presque un an. L'UNSA Education revendique que les discussions ouvertes depuis des mois au ministère de la Fonction publique aboutissent rapidement à des mesures concrètes facilitant l'accès à la titularisation pour les agents non titulaires.

Le gouvernement n'entendait n'ouvrir des concours spécifiques que pour une période de trois ans, ce que l'UNSA Education considère comme très insuffisant au vu du nombre de contractuels actuellement sur ces emplois. Nous avons déjà obtenu quelques avancées puisqu'il est maintenant acquis que les personnels en CDD, comme ceux actuellement en CDI, pourront bénéficier d'épreuves aménagées aux concours, dans le cadre de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Il s'agit aussi pour l'UNSA Education que les employeurs publics cessent leurs abus en matière de recours aux contractuels.

Pour plus de transparence, notre fédération demande qu'un "contrôle de légalité" soit mis en place dans les comités techniques et que les employeurs aient à justifier leur recours aux contractuels en lieu et place de fonctionnaires.

L'UNSA est déterminée à faire valoir ses propositions pour la suite de la négociation qui devrait porter sur l'amélioration de la gestion et des conditions d'emploi de tous les agents non titulaires. Elle veut obtenir de réelles améliorations sur la gestion des contrats des non titulaires, leur harmonisation, leur durée, la rémunération, les droits sociaux, la prime de précarité pour les CDD.

--

Jérôme Crozat  
Chargé de la communication de l'UNSA Education  
01 56 20 29 52  
06 85 33 27 05  
[jerome.crozat@unsa-education.org](mailto:jerome.crozat@unsa-education.org)